

Qu'est-ce que rêver ?

DU MÊME AUTEUR

*Du divin au divan. Recherches en psychanalyse*  
(avec Marie-Jean Sauret), érès, 2014

*Une psychanalyse : du rébus au rebut*, érès, 2013

*Le savoir du psychanalyste*  
(avec Nancy Barwell et Véronique Sidoit), érès, 2013

*Le père et ses noms*, érès, 2012

*Phallus et fonction phallique*, érès, 2012

*Lacan, passeur de Marx*, érès, 2010

*La passe*, PUM, 2003

Pierre Bruno

# Qu'est-ce que rêver ?

POINT HORS LIGNE

érès  
éditions

Ouvrage publié avec le soutien de la région Occitanie

Conception de la couverture :

Anne Hébert

Illustration de couverture :

Ingmar Bergman, *Les fraises sauvages*  
(*Smultronstället*), 1957 (capture d'écran).

Version PDF © Éditions érès 2017

CF - ISBN PDF : 978-2-7492-5664-1

Première édition © Éditions érès 2017

33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France

[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

## *Table des matières*

Avenant .....	9
Introduction .....	13
<b>Histoires de rêve</b>	
L'écriture du rêve .....	31
Le rêve et le Livre .....	41
L'Idée ( <i>Idea</i> ) et l'image ( <i>eidolon</i> ) .....	48
Un rêve profane : Aristote .....	55
La clef des songes .....	62
Le songe de Scipion l'Africain .....	68
Le rêve de Monique .....	72
Le rêve au Moyen Âge et à la Renaissance .....	79
Trois rêves de Descartes .....	84
Le rêve des Lumières .....	91
Deux rêves de Wittgenstein .....	100
Le rêve chez les Zaparas .....	104
<i>Freud Supplement</i> .....	108
L'enquête : deuxième tour .....	114
Prestiges du rêve .....	124

Le village des rêves.....	129
Incubation.....	131
Le rêve dans la culture arabo-musulmane.....	134

### Où suis Je ?

<i>Was heisst träumen ?</i> .....	141
Structure du rêve et fabrique du pré.....	143
Les je.....	146
Pièce à faire.....	149
Pas-je.....	154
Ça.....	157
Est et non.....	161
« Il ne savait pas qu'il était mort ».....	164
Les grilles du langage.....	166
<i>Alptraum</i> .....	173

### Le pari freudien

<i>Die Wunschphantasie</i> .....	189
Le quiproquo du symbole.....	196
Jung la voyance.....	204
Téléportations.....	209
La lecture des pensées.....	215
Lapsus.....	219
Le rêve comme talisman ?.....	225
Le moment télépathique.....	228
Les limites de l'interprétabilité.....	234
Une métaphysique de l'inconscient ?.....	239

Occultisme et initiation.....	243
L'insatisfaction du désir.....	245
Le rêve d'angoisse.....	248
Inconscient et vérité.....	252

### D'un relais

<i>Einen Wunsch erfüllen</i> .....	259
Du souhait à la pulsion.....	262
De la jouissance à l'inconscient.....	272
Revisiter le travail du rêve.....	277

### L'entreprêt lacanien

Désirer en rêve.....	283
« Le rêve des rêves ».....	289
Ella Sharpe interprète.....	298
Lacan contrôleur.....	307
Le rêve contraire du fantasme.....	311
La règle de trois.....	318
D'un premier questionnement.....	323
La demande et le désir.....	326
La peinture et le rêve.....	335
La poésie et le rêve.....	340
L'énigme du rêve traumatique.....	347
Détour par les névroses de guerre.....	351
Retour au rêve traumatique.....	356
L'envers du rêve traumatique.....	358

## **Un rêve passe**

Du non-être.....	371
Une forêt de rêves.....	376
La mort pas-toute.....	391
Avant le nom.....	399
La filiation et la mort.....	404
Fin du rêve.....	408
Les déclinaisons de l'œdipe.....	417
Le souhait donne un sujet au désir.....	423
La lice du rêve : démenti et trauma.....	427
Anna et les fraises.....	433
Un rêve inventé.....	435
La langue, un « mal authentique ».....	438
Le dernier nœud.....	443
Dissolution.....	447
Le désir en cause.....	453
L'arc du rêve.....	457
Indes des noms propres.....	463

« Et dans le rêve peut-être nous reposons-nous de la fatigue que nous cause notre rôle diurne, et nous nous introduisons nous-mêmes dans d'autres rôles. »

Platon, *La république*.

« Serait-ce que je ne sais pas exprimer ce que je sais ? »

saint Augustin, *Confessions*.

« Si cela signifiait bien quelque chose ce ne serait pas un rêve. »

Xavier Forneret.

« Si un peu de rêve est dangereux, ce qui en guérit, ce n'est pas moins de rêve, mais plus de rêve, mais tout le rêve. »

Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*.

« L'esprit de l'homme qui rêve se satisfait pleinement de ce qui lui arrive. L'angoissante question de la possibilité ne se pose plus. »

André Breton, *Manifeste du surréalisme*.

« Or, si le rêve est une brève folie, songe un peu que la folie est un long rêve, et imagine combien les fous doivent être heureux. »

Luigi Pirandello, *Lettre à Marta Aba, 27 juin 1929*.

« Je rêve que je ne dors pas. »

Paul Éluard, *Rêve du 18 juin 1937*.

« Je rêve que je dors. »

Primo Levi, *Si c'est un homme*.

« Levé avant son sens, un mot nous éveille, nous prodigue la clarté du jour, un mot qui n'a pas rêvé. »

René Char.

« Il comprit que s'il n'avait aucun contrôle sur le passé mobile et volatil, il pouvait se rappeler très nettement son avenir. »

Juan Gabriel Vasquez, *Les réputations*.

Dieu seul ne dort pas.

« Rêver, c'est entrer dans le vestiaire des filles. »

Un garçon.

« J'ai rêvé cette nuit que, quand je venais ici, il n'y avait personne. »

Jacques Lacan, *Encore*.

Rêve : S.m. Ancien droit ou imposition qui se lève sur les marchandises qui entrent en France ou qui en sortent.

*Dictionnaire encyclopédique de Diderot et d'Alembert.*

## *Avenant*

Je vais commencer par conclure, afin de donner au lecteur l'astrolabe qui lui permettra de se repérer dans la localisation de cette constellation que nous ne pouvons jamais appréhender, sinon en temps réel (et dans ce cas nous ne pouvons radicalement rien en dire) ou bien dans le temps différé d'un invérifiable récit : le rêve.

Je m'endors, ou je suis en train de m'endormir. Pour une raison X, je me réveille et me souviens, presque instantanément, d'une ou deux images en décalage apparemment complet avec les pensées qui étaient les miennes juste avant ma chute dans le sommeil. L'espace d'un temps incalculable (une durée non métrique), je me suis trouvé dans un continent dissemblable, dont les lois ne sont pas celles de ce que je tiens, en général avec une certaine assurance, pour la réalité. Le point-clé est celui-ci : dans le rêve, il peut arriver que je pense rêver, mais c'est encore un rêve, et le rêveur ne dispose d'aucun moyen pour s'en démarquer, sinon le réveil. Autrement dit, le rêve est une monade, dans laquelle l'en-dehors est impensable. *Le rêveur ne peut rêver, si rêver est une façon de s'échapper de la réalité.*

On peut ainsi poser qu'il y a une opposition absolue entre le fantasme et le rêve, si l'on tient le fantasme comme un scénario diurne. Dès lors un problème surgit : comment distinguer « la réalisation d'un désir » que nous procure un scénario fantasmatique, quel que soit son contenu (amour, sexe, gloire, argent...), et ce que serait « l'accomplissement d'un souhait » dans le rêve, ou le contraire, puisque pour le moment ces deux formulations nous embrouillent de leur ressemblance ?

Silberer, dans des travaux assez futés, et comme tels suspects, nous dit que le passage d'une rumination de veille au rêve n'est rien d'autre qu'une mise en images concrètes de l'abstrait (je cherche, avant de m'endormir, à trouver un fil conducteur dans une pièce de théâtre que j'écris et, m'endormant, je rêve que je pèle une pomme en spirale, sans lever le couteau). Soit ! Or, l'inconscient, *l'Unbewusst*, passe à la trappe dans cette observation par ailleurs plausible. Si le rêve est un « enfant de la nuit », le coût du ça par l'inconscient produit sa naissance. Par le récit, nous pouvons avoir une perception, approximative, de cet enfant, mais rien de ce qu'il en est du coût.

*Je rêve à un Somalien.* Rien dans mes associations ne m'éclaire jusqu'à ce que ce « Somalien » devienne un « saut malien ». Il se trouve que, à peine sorti de l'adolescence, je suis allé enseigner la philosophie en Guinée, qui venait de conquérir son indépendance et se présentait comme un pays « marxiste ». Un ou deux jours avant mon départ en avion pour Conakry, avec une escale à Bamako, l'avion qui assurait cette ligne s'est écrasé sur l'aéroport de Bamako. À un ou deux jours près, j'aurais péri dans cette catastrophe. Tel est le « saut » auquel me confronte ce rêve, soit le réel d'un hasard qui aurait pu rendre caduque la plus grande partie de ma vie et en résoudre du même coup le sens, en rendant vain de la questionner, faute qu'elle existe. Ainsi – j'anticipe sur la formule que ce livre soutiendra : *le rêve est ce qui sépare le rêveur du savoir de l'Autre*. Je la commente a minima : *le savoir de l'Autre n'a pas de prise sur une vie qui n'existe pas*.

Un deuxième rêve complétera cette imagination, à prendre ce terme dans sa radicalité anti-empiriste, ou supra-sensible (pour me référer à la conception de l'imagination dans tel courant de la mystique musulmane). *Un jeune homme rêve qu'il passe une journée idyllique avec une jeune femme*. La veille du rêve, il savait déjà, me dit-il, qu'il allait quitter cette compagne. Effectivement, le jour suivant le rêve, il s'en sépare. Entre-temps donc, dans le rêve, est né un « enfant » merveilleux : le souhait étant accompli, la page peut être tournée. Je commente encore a minima : *le rêve a donné un souhait au désir et l'a accompli*.

Cela nous éclaire et sur le désir et sur le souhait et sur son accomplissement. Contrairement à ce qui se marmonne, la psychanalyse n'est pas la liturgie du désir, et le « ne pas céder sur son désir » un onzième commandement. Le désir est un anticipateur : il va contre l'inertie létale de la continuité du temps. Qu'est-il ? Dans l'expression « *mon* désir », l'adjectif possessif est la marque de l'insu du *je*. Quant à l'objet qui le cause, il ne faudrait quand même pas oublier qu'il n'est objet que d'être hors savoir, même si, dans la mesure où j'ai un corps, je puis en repérer les paramètres qui en font un tessère commun au mien, de corps, et à celui de l'Autre.

Quant au souhait (*Wunsch*), il est ce qui est induit par le fantasme dans le rêve (un rêve sans fantasme n'est que le surgissement pur et simple du trauma), mais son accomplissement (au contraire de la réalisation du fantasme, dont on sait qu'elle est toujours décevante, ce pourquoi Sade a fini par renoncer à la décrire, sinon par une sorte de liste des courses) est ce qui est mobilisé par le coût que j'évoquais, et qui soulage le désir d'avoir à tenir sa queue indéfiniment raide. « Ne pas lâcher sur son désir », pour y revenir, est le contraire du priapisme.



## Introduction

*Le rêve, oublié, se souvient du rêveur.* Tel est le lemme dont je pars, pour mettre l'accent sur le rêve, en tant que formation qui dépasse l'opposition classique entre l'homme qui dort et l'homme qui veille (opposition d'ailleurs d'autant moins tenable que veiller n'exclut en rien d'être agi par un rêve). *En même temps, le rêve accède à un réel qui n'a rien à voir avec la réalité, à condition d'oublier celle-ci.* Cette contradiction n'est qu'apparente : oublier la réalité n'est pas oublier le rêveur – preuve que celui-ci ne se réduit pas à celle-là.

Tout le monde, dit-on, rêve, mais supposons, l'espace de quelques lignes, un a-rêveur. Que lui dire pour qu'il se fasse une idée d'une expérience qu'il n'a jamais eue ? Je lui dirais d'abord : « Une rêveuse voit une image, dans son rêve, et dans le récit qu'elle en fait à son interlocuteur, elle prononce le mot "amande", censé correspondre à l'image qu'elle a vue d'un petit objet oblong, gris ou vert, et ainsi de suite. » Le rêve est tout entier dans ce bond de l'image au signifiant, ce qui ouvre la voie à un jeu sur ce signifiant : « amande » « amende », « amante » « amant de ». . . Remarquons d'ailleurs que l'écriture se caractérise par le mouvement inverse : ainsi, dans l'écriture maya, un seul signifiant peut avoir jusqu'à treize caractères. Le rêve est donc bien un rébus. Puis je lui dirais : « Prenons la phrase : *je ne m'aperçois pas que je rêve.* En effet, même si quelquefois, dans son rêve, le rêveur pense qu'il est dans un rêve, de cette pensée, qui fait partie du rêve, il ne peut s'apercevoir qu'elle est, encore, partie du rêve. Ce n'est qu'au réveil, et avec

un verbe au passé, qu'il peut dire : je m'aperçois que j'ai rêvé. » Que dire de plus à cet a-rêveur ?

*Qu'est-ce que rêver ?* À l'égard de cette question, il est difficile, sauf mauvaise foi ou ignorance hors du temps, de ne pas inscrire d'abord une coupure qui est un commencement : avant Freud/après Freud, et ce quels que soient l'assentiment que nous inspire la psychanalyse ou l'opprobre dont certains la recouvrent. Cela étant, je veux d'abord souligner que Freud donne à cette question une réponse qui concerne l'interprétation ou la signifiante (*Deutung*) du rêve et que, de ce fait, le rêve en tant que tel est soumis à une opération de décryptage.

Pour Blanchot pourtant, le rêve est ce dont « nulle clé ne pourrait dissiper l'enchantement<sup>1</sup> ». Sans doute est-ce Wittgenstein qui a le mieux pointé ce problème, et d'une façon d'autant plus probante qu'il n'est en rien un détracteur de Freud. Voici ce qu'il écrit dans *Remarques mêlées*<sup>2</sup> : « Dans l'analyse freudienne, le rêve est pour ainsi dire décomposé. Il perd entièrement son *sens* premier. On pourrait imaginer le rêve joué sur la scène d'un théâtre, où l'action de la pièce serait parfois incompréhensible, mais aussi parfois parfaitement compréhensible, du moins à nos yeux, après quoi elle subirait une décomposition en petits éléments qui recevraient chacun un sens entièrement autre. » Ajoutons que, déjà avec le récit manifeste, une perte a lieu, corrélative d'une déformation. Le récit du rêve n'est donc pas son vécu et il faut même poser un postulat relativement fort pour accepter que le premier ait un rapport avec le second. Sans doute pourrait-on écrire un livre entier sur les problèmes posés par la seule description du rêve, et nous pourrions évoquer à ce sujet les difficultés propres à la description d'un tableau ou d'un paysage par exemple, sauf que, dans ce dernier cas, la description peut en principe compter sur la disponibilité du tableau ou du paysage, ce qui n'est pas vrai pour le rêve. On sait que c'est presque à coup sûr

1. M. Blanchot, *Les secrets du rêve*, publié dans le numéro du 6 avril 1944 du *Journal des débats*.

2. L. Wittgenstein, *Remarques mêlées*, Mauvezin, éditions Trans-Europ-Repress, 1984, Paris, Flammarion, 2002, p. 138.

une tentative vouée à l'échec que de tracer le portrait d'une personne à quelqu'un qui ne la connaît pas afin qu'il puisse la reconnaître dans une foule – sauf si la personne en question a un trait spécifique et rare. Quiconque d'ailleurs a fait l'expérience d'écrire ses rêves peu de temps après qu'ils ont été rêvés pourra constater qu'à relire ses rêves quelque temps plus tard il ne les reconnaîtra que très rarement, sinon jamais. Cette non-reconnaissance n'interdira d'ailleurs pas au rêveur de produire des associations qui ne seront pas forcément vaines. Par contre, il pourra se souvenir vingt ans après de tel rêve, avec une précision confondante. *C'est le rêve, et non le rêveur, qui décide ou non de l'oubli.*

À l'appui de cette proposition, on notera que, dans de nombreux rêves, des images du passé interviennent, qui ne sont pas reconnues comme telles, et qui sont inaccessibles à la pensée vigile. Ces images, coupées de l'histoire du rêveur, contribuent à donner au rêve le climat d'étrangeté qui est le sien. L'extranéité du récit par rapport au rêve, ou l'inverse, est d'ailleurs telle qu'il arrive qu'un rêveur propose l'interprétation d'un rêve qu'il a oublié du tout au tout, et rien ne permet de conclure à l'inanité de cette interprétation, bien au contraire peut-être, comme si le rêve, aboli en tant que masque, laissait place nette à la vérité de son message. Nous avons donc bien deux plans au moins, et rien ne garantit qu'ils relèvent de la même géométrie.

Quand l'interprétation commence-t-elle ? *Dès le récit du rêve, commence l'interprétation.* La question de savoir si le rêve en tant que rêvé est bien celui qui se présente à nous dans le récit qui en est fait comporte une solution. Il n'est pas rare que, au cours des associations, l'éveillé, choisissant un mot pour décrire ce qu'il a rêvé, se reprenne et dise : ce mot n'était pas dans le rêve : cette muraille circulaire, était-ce bien une « enceinte » ; cette marge au long d'un texte écrit sur ordinateur est-elle une « justification » ; ce petit volume en plastique de couleur est-il une pièce de « Lego », ou de l'ego ? Le récit, en donnant la parole au rêve, lit une écriture. Il ne peut supposer que cette lecture est la bonne que si, à terme, un sens advient,

ce qui homologue en grande partie la lecture d'un rêve au déchiffrement d'une écriture, comme celle du linéaire B mycénien<sup>3</sup> ou de l'écriture maya<sup>4</sup>.

La science, elle, se nourrit d'utopies, et voudrait pouvoir se passer du récit, pour accéder directement à l'original. De ces utopies, une des plus séduisantes est celle qui nous fait espérer et attendre la construction d'une machine capable de visualiser les rêves et même de réaliser un film qu'on pourrait tenir comme un documentaire, dans lequel chacun, à son réveil ou tout au long de sa vie, pourrait retrouver, tel quel, et sans le secours du sommeil, un rêve auquel il se serait attaché. Ainsi, dans *Le journal de la science*<sup>5</sup>, une journaliste, Julie Aram, expose-t-elle le résultat des recherches d'une équipe de neurologues japonais. Dans l'état actuel de ces recherches, conduites selon une expérimentation assez ingénieuse, il serait possible « de prédire avec une bonne fiabilité la présence de telle ou telle catégorie visuelle dans un rêve ». Par exemple, le dispositif serait capable de deviner, avec une probabilité de réussite d'environ 80 %, la présence d'un homme dans un rêve. Le dispositif en question permet en effet de repérer un schéma d'activité cérébrale en corrélation avec la production dans le rêve de tel ou tel type d'objet (vingt catégories d'objets ont été retenues, de l'homme à la voiture), et donc de déduire à partir de l'examen de l'activité cérébrale du rêveur dans le temps réel de son sommeil qu'il rêve de cela ou de cela. Remarquons que le principe d'une telle expérimentation repose sur le choix d'images visuelles proposées au sujet en état de veille et dont il s'agit ensuite de retrouver la présence, comme copies en somme, dans le rêve. Platon n'aurait pas rêvé mieux. Je ne chicanerai pas sur le fait qu'un rêve ne se réduit pas à une série d'images (il y a des sons, des phrases, des lettres, et surtout des affects), images dont il est impossible de surcroît

---

3. J. Chadwick, *Le déchiffrement du linéaire B aux origines de la langue grecque*, Paris, Gallimard, 1972.

4. M. Davoust, *L'écriture maya et son déchiffrement*, Paris, CNRS éditions, 1995.

5. « Des chercheurs décodent le contenu des rêves *via* IRM », *Journal de la science*, 8 avril 2013.

de savoir si elles sont singulières, ou catégorielles : comment imaginer une expérimentation capable d'affirmer et de vérifier que le dormeur a rêvé d'une Renault Espace avec une queue de poisson ? Mais, après tout, l'imagination des scientifiques est une de leurs qualités premières, et une telle prouesse n'est pas impensable. Par contre, supposons que le sujet rêve d'une « canne » : est-ce bâton pour aider à la marche ou la ville de Cannes ; ou d'une « enceinte » : est-ce une muraille circulaire ou une femme qui attend un enfant ? Or, même si une équipe géniale était capable d'intégrer dans son calcul un nombre quasiment infini de synonymes, d'homonymes, de tropes en tout genre, de la métathèse à l'anaphore, de la synecdoque à l'hypallage et ainsi de suite, il lui serait impossible de deviner ce que la parole du rêveur une fois éveillé pourrait inventer comme associations, sans lesquelles le rêve resterait une malle fermée, dont la clef serait à l'intérieur. Comme le proclame la banderole de l'omniscient Professeur Mumu dans *La grande beuverie* de René Daumal<sup>6</sup> : « Je sais tout mais je n'y comprends rien. » Paradoxalement, ces recherches tendent à démontrer par la négative que la parole vivante suscitée au réveil par l'interprétation ne peut être retranchée sans interdire définitivement toute intelligibilité du rêve.

Pour prendre acte de cet impossible, à savoir saisir le rêve dans son déroulement effectif avant réveil, avant souvenir ou pas, avant description ou pas, avant interprétation ou pas, je partirai donc en deçà de Freud, avec l'idée que ce déplacement en amont, s'il échoue à faire revivre un rêve, se répercutera en aval pour apporter, même de façon ultra-mince, un éclairage nouveau quant à l'interprétation. Quel point de départ donc, si ce n'est une enquête, qui s'avère toutefois biaisée par le fait que ce que nous appelons aujourd'hui « rêve », mot dont le contenu sémantique est à la fois stable, relativement restreint et, en tout cas, dont l'univocité est facilement repérable, s'est d'abord présenté sous divers vêtements. On peut avoir une idée de cette diversité, voire de cette disparité, par un exemple.

---

6. R. Daumal, *La grande beuverie*, Paris, Gallimard, 1938.

Dans son livre *La corne et l'ivoire*, Mireille Demaules consacre une partie de chapitre au vocabulaire du songe<sup>7</sup>. Elle distingue ainsi, dans le français médiéval, trois substantifs, et trois verbes. Les trois substantifs sont : *songe*, *avision*, *vision*. Les trois verbes : *songier*, *resver*, *pantasier*. Sans entrer dans le détail de sa minutieuse investigation, on peut retenir quelques-uns de ses résultats : le songe (du latin *somnium*) est une manifestation qui se produit dans le sommeil et se présente sous une forme symbolique, c'est-à-dire cryptée. Il est proche du mensonge, et, en tout cas, se distingue à la fois de la vision et de la vérité. L'avision peut désigner le contenu visuel du songe, mais aussi une authentique expérience visionnaire, recelant une vérité d'origine divine. Elle se rapproche du rêve vrai, catégorie qui traverse les siècles et qui pose la question décisive de la relation du rêve moins à ce qu'on appelle « réalité » qu'à la vérité. Il est à souligner d'emblée que poser ainsi la question de la vérité implique de poser celle de l'existence de Dieu, puisque ladite vérité est garantie dès lors que nous sommes assurés qu'elle provient d'un message divin. La divinité d'un message est d'ailleurs éventuellement vérifiée par le fait que la même avision peut être partagée par plusieurs personnes<sup>8</sup>. La vision, enfin, est proche de l'avision. Elle désigne soit, simplement, le contenu visuel du songe, soit le songe vrai, selon la typologie des songes de Macrobe<sup>9</sup>. Quant aux trois verbes, *songier* se rapporte à l'activité génératrice de songes, *pantasier* à l'imagination en général. *Resver* est plus rare et signifie une activité de pensée vagabonde ou divagante ; sa signification n'est donc pas identique à celle du mot « rêver » dans son emploi moderne. Le mot « rêve », lui, n'est pas attesté au Moyen Âge<sup>10</sup>.

7. M. Demaules, *La corne et l'ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 33-68.

8. M. Demaules, *op. cit.*, p. 48, l'exemple d'une communauté de moines ayant tous la même avision.

9. Macrobe, *Commentaire au songe de Scipion*, Livres I et II, Paris, Les belles lettres, 2001.

10. D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, le mot « rêve », dérivé de « rêver », est apparu en 1674, chez Malebranche.

## S

Sachs H. 200, 298  
 Sade (de) D.-A.-F. 11, 179, 288  
 Saeki 395-397, 399, 401, 403, 406  
 Sakura 394, 399  
 Samesh 37  
 Sauret M.-J. 373, 406  
 Scipion 68-71  
 Scipion E., 68  
 Scholz F. 127  
 Schopenhauer A. 198  
 Schreber D.-P. 360, 403, 411, 445, 461  
 Schubert F. 406  
 Sérapis 133  
 Servadio E. 129  
 Shamsoddin L. 136  
 Sharpe E. 272, 298-300, 302-306, 308-314, 316-321, 323-325, 336, 417, 418  
 Shaykh A.-A. 137  
 Sidoit V. 427  
 Silberer H. 10, 22, 196-202, 228, 232  
 Simmel E. 355  
 Sinoué G. 314  
 Socrate 49-51, 252, 425  
 Sophocle 392, 409  
 Soury P. 443, 454  
 Spinoza B. 241, 456  
 Sraffa P. 430  
 Stekel W. 228, 232, 267  
 Steller G.-W. 125  
 Strachey J. 237  
 Strümpell (von) A. 127  
 Swedenborg E. 91-93, 135  
 Sygne (de Coufontaine) 388  
 Szymborska W. 440

## T

Tamura, K., 393  
 Tchouang tseu 126, 401  
 Tertullien 74, 118  
 Testart A. 279  
 Théodose 73  
 Tranströmer T. 139  
 Tsuiki K. 225  
 Tulsidas G. 126  
 Turelure 388  
 Turquet 453

## V

Valas P. 326, 338, 340  
 Vappereau J.-M. 443, 444, 451  
 Vaschide N. 19, 259  
 Vasquez J.-G. 8  
 Vélasquez D. 335, 337-339  
 Vélasquez N. 336  
 Villeret A. 169  
 Viltard M. 451  
 Virgile 116, 118, 129  
 Vogel H. 441

## W

Wallon H. 66  
 Weininger O. 100  
 Wittgenstein L. 14, 21, 22, 24, 100-103, 146, 181, 369, 402, 429, 430, 438, 442, 445, 446  
 Wolff (von) C. 93  
 Wundt W. 127

## X

Xénophon 131

## Z

Zapara 104-107, 114, 133  
 Zeus 50, 204

